

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30 juin 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du Groupe AUREA, qui s'est tenue le 30 juin 2022 sous la présidence de Monsieur Joël PICARD, a approuvé à une large majorité l'ensemble des résolutions figurant à l'ordre du jour.

Dans sa 2^{ème} résolution, l'Assemblée Générale a décidé d'offrir à chaque actionnaire une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions, à concurrence de 0,15 € par action.

Le prix de l'action remise en paiement du dividende, correspondant, en application de la loi et des règlements, à 90% de la moyenne pondérée par les volumes des cours de clôture des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision de la mise en distribution diminuée de montant net du dividende et arrondie au centime immédiatement supérieur, a été ainsi arrêté à 8,59 €

Les actionnaires pourront exercer leur option à compter du 8 juillet 2022 jusqu'au 26 juillet 2022 inclus. Après l'expiration de ce délai, le dividende sera payé en numéraire, le règlement intervenant le 1^{er} août 2022.

| | |
|--|------------|
| Nombre d'actions composant le capital social : | 10 023 662 |
| Nombre d'actions ayant le droit de vote (*) : | 9 454 372 |
| Nombre de droits de vote nets (**) : | 16 334 099 |
| Nombre de droits de vote des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : | 14 232 247 |

Quorum obtenu : le total des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance représente 7 293 986 actions, soit 77,15% des actions ayant le droit de vote.

() 10 023 662 actions composant le capital moins 569 290 actions auto détenues, incluant les 4 998 actions détenues par le contrat de liquidité, à la record date soit le 24 juin 2022 après bourse.*

*(**) Incluant les droits de vote double, déduction faite des actions d'autocontrôle (programme de rachat et contrat de liquidité).*

| RÉSOLUTIONS À TITRE ORDINAIRE | | |
|--------------------------------------|---|---|
| 1 ^{ère} résolution (AGO) | Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 | Adoptée Pour 14 232 247 Contre 0 Abstention 0 |
| 2 ^{ème} résolution (AGO) | Affectation du résultat des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 | Adoptée Pour 14 232 247 Contre 0 Abstention 0 |
| 3 ^{ème} résolution (AGO) | Option de paiement des dividendes en numéraire ou en actions | Adoptée Pour 14 222 841 Contre 9 406 Abstention 0 |
| 4 ^{ème} résolution (AGO) | Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 | Adoptée Pour 14 232 247 Contre 0 Abstention 0 |
| 5 ^{ème} résolution (AGO) | Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce | Adoptée Pour 14 039 643 Contre 192 604 Abstention 0 |
| 6 ^{ème} résolution (AGO) | Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce et relatives aux rémunérations des mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 | Adoptée Pour 14 232 247 Contre 0 Abstention 0 |
| 7 ^{ème} résolution (AGO) | Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, dus ou attribués au président directeur général au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 | Adoptée Pour 14 232 247 Contre 0 Abstention 0 |
| 8 ^{ème} résolution (AGO) | Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux | Adoptée Pour 14 232 247 Contre 0 Abstention 0 |
| 9 ^{ème} résolution (AGO) | Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur René RIPER | Adoptée Pour 14 039 643 Contre 192 604 Abstention 0 |
| 10 ^{ème} résolution (AGO) | Autorisation à donner au Conseil d'administration pour opérer sur les actions de la Société | Adoptée Pour 14 039 643 Contre 192 604 Abstention 0 |
| 11 ^{ème} résolution (AGO) | Pouvoirs pour formalités | Adoptée Pour 14 232 247 Contre 0 Abstention 0 |

| RÉSOLUTIONS À TITRE EXTRAORDINAIRE | | |
|---|---|---|
| 12 ^{ème} résolution (AGE) | Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce | Adoptée Pour 14 232 247 Contre 0 Abstention 0 |
| 13 ^{ème} résolution (AGE) | Pouvoirs pour formalités | Adoptée Pour 14 232 247 Contre 0 Abstention 0 |

Prochaine publication : 28 juillet 2022, chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2022 (après Bourse)

À propos d'AUREA

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 2^{ème} fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe est coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE). Pour toute information complémentaire : www.aurea-france.com.

Contacts

| AUREA | ACTUS finance & communication | TSAF – GROUPE VIEL |
|--|---|---|
| 01 53 83 85 45 contact@aurea-france.com | Corinne Puissant 01 53 67 36 77 cpuissant@actus.fr Manon Clairet Relations Presse 01 53 67 36 73 mclairret@actus.fr | Camille Trémeau 01 40 74 15 45 camille.tremeau@tsaf-paris.com |